



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Année 2023

sfsp
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DE SANTÉ PUBLIQUE

À propos

Créée en 1877, la Société Française de Santé Publique (SFSP) est une association de loi 1901 reconnue d'utilité publique. La SFSP offre aux acteurs de santé publique – praticiens de terrain, chercheurs, décideurs, bénévoles, etc. – un cadre et des moyens pour une réflexion collective et interprofessionnelle, qui repose en particulier sur l'analyse pluridisciplinaire et critique des faits scientifiques et des pratiques professionnelles.

Elle a adopté son projet associatif lors de l'Assemblée générale 2017, précisant les valeurs sur lesquelles elle s'appuie, les principaux enjeux dans lesquels elle souhaite particulièrement s'impliquer dans les prochaines années et ses missions.

Forte d'un réseau d'environ 80 associations membres et de 600 membres individuels, implantés sur tout le territoire et impliqués dans l'ensemble des champs de la santé publique, la SFSP poursuit cinq missions clef :

Quatre enjeux pour les années à venir

- La prise en compte de toutes les dimensions de l'intervention en santé publique
- L'attention renforcée aux différentes politiques impactant la santé
- L'action sur les inégalités de santé
- La promotion de la démocratie en santé

Créer le débat sur les questions de santé

Partager les connaissances

Animer un réseau

Influer sur les politiques

Produire de l'expertise



www.sfsp.fr



Bureau Paris

104-106 rue Oberkampf 75011 Paris

Bureau Nancy

1 rue de la Forêt 54520 Laxou

+33 (0)3 83 44 39 17

accueil@sfsp.fr



À PROPOS

2

SOMMAIRE

3

VIE ASSOCIATIVE

4

SECTION 1 : RÉSEAU SFSP

7

SOMMAIRE

SECTION 2 : COMMUNICATION

9

SECTION 3: ÉDITION ET PUBLICATIONS

13

SECTION 4 : PROGRAMMES ET
COLLABORATIONS

19



Vie associative

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale s'est tenue le 10 mai à la Mairie de Paris Centre, dans le 3ème arrondissement de Paris, avec possibilité de participation en visioconférence.

Au cours de cette Assemblée générale, les orientations stratégiques de la SFSP pour la période 2024-2028, élaborées durant l'année 2022-2023 par le Conseil d'Administration et l'équipe permanente avec l'appui d'une équipe de consultant.e.s, ont été présentées et discutées. Ces orientations ont continué d'être mise au travail durant l'année 2023, pour aboutir à une version finale au début de l'année 2024.

A l'issue de l'Assemblée générale, un moment convivial a été organisé à l'occasion des 30 ans de la SFSP dans sa dénomination actuelle, qui a été adoptée en 1992. A cette occasion, plusieurs prises de parole ont eu lieu, notamment celle de la ministre déléguée à la Santé et à la Prévention, Agnès Firmin Le Bodo, mais aussi de la Présidente de la SFSP nouvellement élue, Anne Vuillemin.

BUREAU

Date des réunions de Bureau

25 janvier
22 février
23 mars
5 avril

26 avril
31 mai
28 juin
17 juillet

23 août
20 septembre
25 octobre
22 novembre
20 décembre

Composition du Bureau (telle qu'issue de l'élection de mai 2023)

Présidente : Anne Vuillemin

Vice-Président : Jean-Pierre Couteron
(Fédération Addiction)

Vice-Président : Loïc Josseran (CUESP)

Vice-Présidente : Marion Albouy (SRSP
Poitou Charentes)

Secrétaire général : Sylvain Gautier

Secrétaire général adjoint : Cédric Kempf
(FNES)

Trésorière : Pascale Echard-Bezault

Trésorier adjoint : Emmanuel Rusch



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date des réunions du Conseil d'administration

28 février
26 avril
10 mai
4 juillet
27 septembre
20 décembre

Composition du Conseil d'administration
(telle qu'issue de l'élection de mai 2023)

Personnes morales :

Association des médecins exerçant des missions de santé publique en administration (AMISPA, ex-AMISP) – Alain Brunot (suppléante Catherine Rey-Quinio)

Association Addictions France (ex-ANPAA) – Patrick Daimé

Association pour le Développement de l'Epidémiologie de Terrain (EPITER) – Anne Mosnier (suppléante Corinne Le Goaster)

Collège universitaire des enseignants de santé publique (CUESP) – Loïc Josseran

Fédération Addiction – Jean-Pierre Couteron

Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (FNES) – Cédric Kempf

Fédération nationale des observatoires régionaux de santé (FNORS) – Jean-François Buyck

Société Française de Santé et Environnement (SFSE) – Elisabeth Gnansia

Syndicat national des médecins de protection maternelle et infantile (S.N.M.P.M.I.) – Cécile Garrigues (suppléante Evelyne Wannepain)

Société Française des Professionnels de l'Activité Physique Adaptée (SFP-APA) – Mathieu Vergnault

Société régionale de santé publique Centre-Val de Loire – Paul Brégeaut

Société régionale de santé publique Occitanie – Catherine Cecchi

Société régionale de santé publique Sud Est – Anaïs Li Fonti

Société de santé publique de Poitou-Charentes – Marion Albouy

Personnes physiques :

Bastien Affeltranger
Aude Caria
Lorraine Cousin-Cabrol
Guillaume Dedet
Nelly Dequidt
Pascale Echard-Bezault
Sylvain Gautier
Emmanuel Rusch
Aurélien Van Hoya
Anne Vuillemin

Membres d'honneur :

François Bourdillon
Jean-Pierre Deschamps





ÉQUIPE SALARIÉE

Amandine Baron, chargée de communication et chargée de mission

CDI - 0.8 ETP

François Berdoug, délégué général

CDI - Temps plein

Timothée Delescluse, chef de projets

CDI - 0.9 ETP

Béatrice Georgelin, chargée de mission

CDI - Temps plein

Jonathan Juy, alternant de la Revue *Santé publique* et chargé de mission

Contrat d'apprentissage du 01/01 au 08/09 et CDD - 0.8 ETP du 09/09 au 31/12

Hélène Kane, cheffe de projets

CDI - 0.6857 ETP du 01/01 au 20/01

Alexis Krache, chargé de mission

CDI - Temps plein

Olivier Lebert, chef de projets

CDI - 0.5 ETP à partir du 13/02

Thi-Mai Nguyen, comptable, assistante de gestion

CDI - 0.8 ETP

Stagiaire : Noémie Rubini, Bachelor 3 Tunon RP & Évènementiel, du 06/04/2023 au 06/10/2023 - Congrès



SECTION 1

Réseau SFSP

ADHÉSIONS

La SFSP comptait **531 adhérents** en 2023 :

- **479 adhésions individuelles**, dont 63 adhésions étudiantes et 61 souscrites de manière couplée avec l'adhésion à une Société Régionale de Santé Publique (SRSP) :

SRSP Centre Val-de-Loire : 19

SRSP Occitanie : 18

SRSP Poitou-Charentes : 8

SRSP Sud-Est : 16

- **52 adhésions de personnes morales** :

Budget de dépenses inférieur à 4 999€/an : 7

Budget de dépenses entre 5 000€ et 49 999€/an : 7

Budget de dépenses entre 50 000€ et 499 999€/an : 14

Budget de dépenses entre 500 000€ et 999 999€/an : 7

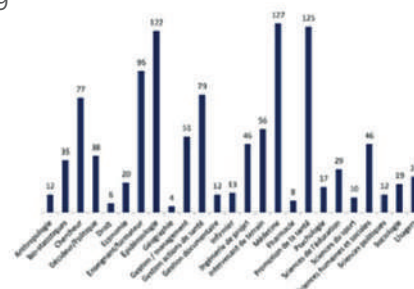
Budget de dépenses entre 1 000 000€ et 4 999 999€/an : 9

Budget de dépenses supérieur à 5 000 000€/an : 8

Le nombre d'adhérents **est en augmentation** par rapport à 2022.

Tous les adhérents individuels de la SFSP sont également membres de l'*European Public Health Association* (EUPHA) et sont abonnés à la version électronique de l'*European Journal of Public Health*.

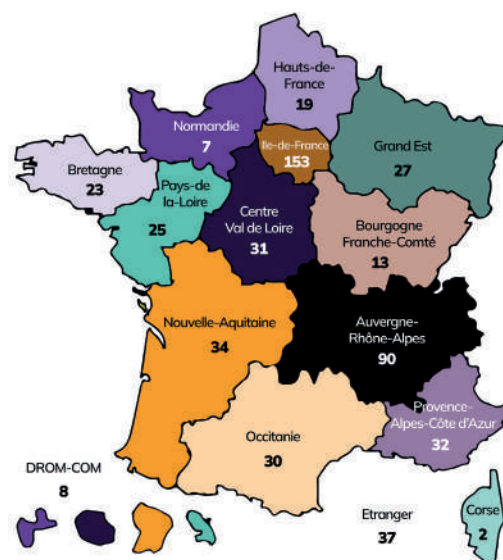
Afin d'assurer l'adhésion des membres du réseau, trois opérations de relance ont été réalisées au cours de l'année 2023.

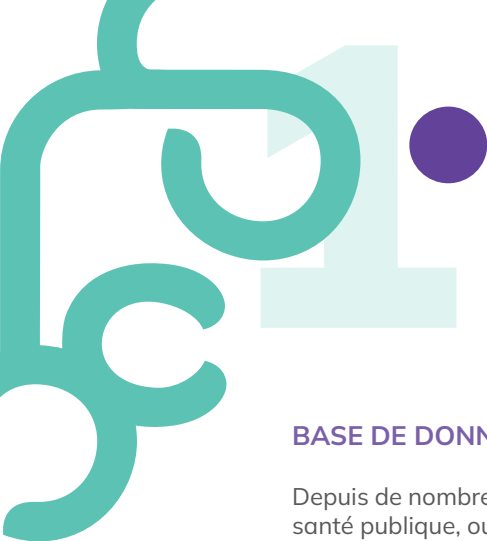


277
femmes



202
hommes





BASE DE DONNÉES DES ACTEURS DE SANTÉ PUBLIQUE

Depuis de nombreuses années, la SFSP a mis en place une base de données des acteurs de santé publique, outil d'animation de son réseau de professionnels.

697

fiches ont été mises
à jour

272

nouvelles entrées ont
été enregistrées

Pour rappel, les fonctionnalités de la base de données (mises en place en 2012) contribuent à l'enrichissement du réseau de la SFSP. Elles permettent :

- l'utilisation d'outils de suivi de validité des données et d'identification de la provenance des données ;
- la poursuite de la mise en cohérence et fusion des champs « expertise » et « intervention » des différentes sources de données (site, plateforme éditoriale de la revue et base de données) ;
- l'utilisation d'un procédé d'e-mailing et de pré-remplissage des données pour faciliter les campagnes de promotion, le renouvellement d'adhésion et la mise à jour des données pour chaque adhérent ;
- le maintien d'une demande identique via le site internet de la SFSP (mise à jour des espaces internautes par leurs soins).

Les principaux objectifs pour la base de données SFSP sont les suivants :

- rechercher et identifier des experts pour participer à divers travaux scientifiques ;
- cibler la communication et la diffusion des informations en santé publique aux acteurs, en fonction de leurs champs d'activité et d'expertise.

30 ANS DE LA SFSP

En 1992, la Société française d'hygiène, de médecine sociale et de génie sanitaire devenait la Société Française de Santé Publique. L'association a **fêté son trentième anniversaire** à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle qui s'est tenue le mercredi 10 mai 2023 à la Mairie de Paris Centre.

Cet événement convivial était l'occasion pour la SFSP de célébrer ses trente années d'évolution au cœur des thématiques de santé publique et ses perspectives à venir, entouré des membres et partenaires de longue date.

Ont été invités à prendre la parole :

- Emmanuel Rusch, Président sortant de la SFSP
- Ariel Weil, Maire de Paris Centre
- Anne Souyris, Adjointe à la Maire de Paris en charge de la santé publique et environnementale
- Anne Vuillemin, Présidente de la SFSP
- Agnès Firmin-Le Bodo, Ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et de Professions de santé auprès du Ministre de la Santé





SECTION 2 Communication

FLASH EMAIL

Le Flash Email, lettre électronique bi-mensuelle gratuite, diffuse une sélection d'actualités en santé publique. La lettre propose six rubriques distinctes ; **les actualités de la SFSP** à travers ses contributions, ses projets et son fonctionnement courant ; **les publications récentes** qui signale de nouvelles publications, des actualités législatives ou réglementaires, etc. ; **l'agenda de la santé publique** (appels à projet, appels à contribution, congrès, conférence, parutions, etc.) ; **les actualités de nos membres** (valorisation des actions des membres personnes morales) ; **les dernières offres d'emploi** (parues en ligne sur la plateforme emploi du site de la SFSP) et **le dossier du mois** dont l'objectif est de porter un regard réflexif sur une parution récente et marquante dans l'actualité. Les actualités les plus marquantes sont relayées grâce aux comptes LinkedIn, X (ex-Twitter) et Instagram de la SFSP.

24

Flash Emails ont été envoyés en 2023

8 300

destinataires en moyenne

33 %

d'ouverture en moyenne*

* Pour information, le taux d'ouverture moyen d'une newsletter en France, notamment dans le domaine de la santé se situe aux alentours de 26%.
Source : <https://fr.sendinblue.com/blog/statistiques-email-marketing-indicateurs-cles-performances-moyennes/>

FLASH EMAIL SPÉCIAL

Les Flash Emails spéciaux sont un outil de communication destiné à relayer les prises de position de la SFSP et de ses partenaires, ainsi que des appels à contribution. En 2023, **57 Flash Email spéciaux ont été envoyés** : 4 communiqués de presse sur des sujets tels que l'Aide Médicale d'Etat, la vaccination grippe et Covid-19 ou la nouvelle gouvernance de la SFSP, 12 concernant le programme de capitalisation des expériences en promotion de la santé, 1 offre de stage, 6 en prévision de l'Assemblée générale 2023 et des 30 ans de la SFSP, 2 ont été diffusés pour relayer des informations de nos partenaires (EUPHA, Chaire UNESCO EducationS et Santé), 22 concernant les congrès SFSP 2023, 2024 (ISPAH) et 2025, 9 concernant la Revue *Santé Publique* et 1 concernant la nouvelle identité visuelle de l'association.





SITE INTERNET

Au-delà de sa vocation de vitrine institutionnelle, le site internet de la SFSP participe également au partage d'actualités, à la valorisation de ses adhérents et au transfert de connaissances et de pratiques en santé publique.

La SFSP se fait le relais de ses membres grâce à un espace de « prises de position » au sein duquel elle peut s'exprimer et soutenir ses partenaires sur des sujets d'actualité, tels que la Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat, le Défi de Janvier, les dérives commerciales menaçant les fondations d'une santé équitable, solidaire et de qualité etc. Une partie du site est dédiée à la diffusion d'actualités en santé publique notamment grâce au partage d'appels à candidatures, de parutions scientifiques et législatives, etc.

338 000

pages visitées sur le site internet

148 053

visiteurs enregistrés
sur l'année

2mn10s

durée moyenne de visite par
utilisateur

45% des visiteurs aboutissent sur le site par le biais d'un moteur de recherche en utilisant des mots-clés (comme par exemple « SFSP », « Revue Santé Publique »). 40% arrivent sur le site en cliquant directement sur un lien URL, transmis dans un Flash Email par exemple.

15% des visiteurs du site internet y aboutissent en cliquant sur un lien figurant dans une publication sur les réseaux sociaux ; provenant majoritairement de LinkedIn.

TOP 5

Les pages les plus consultées :

1. Page des offres d'emploi
2. Page d'accueil
3. Page de soumission d'un article à la Revue
4. Page Découvrir la Revue
5. Page des dernières actualités en santé publique

PLATEFORME D'OFFRES D'EMPLOI

Depuis sa création jusqu'à décembre 2023, la plateforme d'offres d'emploi compte environ **890 structures** ayant diffusé au moins une offre d'emploi.

1 650 offres ont été publiées sur la plateforme.

La page récapitulant les offres d'emploi en ligne a été consultée **137 000 fois**.





COMPTE X (EX-TWITTER)



Depuis 2014, la SFSP alimente un compte Twitter, afin d'informer ses adhérent.e.s et, plus largement, les personnes intéressées sur les projets en cours, de relayer les prises de position de l'association et de relayer les actualités de ses adhérents personnes morales. Complémentaire du Flash Email, il permet également le relais d'actualités générales en santé publique.

Il comptait, en décembre 2023, **5 255 abonnés**, pour 4 761 à la fin de l'année 2022 soit 10% d'abonnés supplémentaires suivant les activités du compte.

COMPTE LINKEDIN



Le compte créé en 2019 sur le réseau social LinkedIn comptabilise également de très bons indicateurs en 2023. Ce compte permet de valoriser les membres, leurs actualités, les offres d'emploi en santé publique ainsi que les prises de position de l'association et les actualités qui la concernent (parutions de la Revue, parution du Flash Email, etc.)

Il comptait, fin 2023, **19 096 abonnés**, soit **76% d'abonnés supplémentaires par rapport à 2022** ! Le nombre d'abonnés a quasiment **doublé en un an**, et n'a pas cessé d'augmenter tout au long de l'année. On comptabilise plus de 9 000 visiteurs sur le profil de l'association venant consulter régulièrement : des informations concernant l'actualité en santé publique ou des sujets de fond relayés par la SFSP, le récapitulatif des offres d'emploi posté chaque début de semaine, des publications concernant les multiples activités quotidiennes de l'association ; la Revue, les projets CAPLA-Santé ou CAPS, les prises de position, etc.

COMPTE INSTAGRAM



Depuis le début de l'année 2021, la SFSP entretient un profil sur le réseau social Instagram. Destiné à toucher un public jeune (60% des utilisateurs ont entre 18 et 35 ans), et à communiquer par le biais de supports visuels (photos, vidéos, infographies, etc.), Instagram permettait notamment de communiquer auprès des jeunes professionnels de la santé publique en vue du congrès qui se déroulait à la fin de l'année. Un réseau plus « informel » et « décontracté » qui permet de faire découvrir le quotidien de l'association mais aussi les nombreux contenus d'informations postés dans le Flash Email ou sur la chaîne YouTube (dossiers du mois, interviews vidéos, podcasts, etc.) à un autre public.

Le compte conserve quasiment le même nombre d'abonnés en 2023 qu'en 2022 et rassemble une communauté de **238 personnes** à la fin de l'année 2023.

CHAÎNE YOUTUBE



Depuis le début de la pandémie de Covid-19 en mars 2020, la chaîne YouTube de la SFSP a diffusé régulièrement des contenus vidéos. La SFSP y partage des interviews vidéo, des retransmissions de webinaires et des vidéos d'informations concernant ses activités.

En décembre 2023, la chaîne compte **367 abonnés** et plus de **3 100 vues** sur les vidéos postées. Pour l'anecdote, cela représente environ 104 heures de visionnage au total.

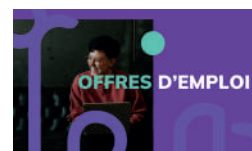
Les vidéos les plus regardées concernent le teaser de la nouvelle identité visuelle de la SFSP, les vidéos d'informations du Portail CAPS, l'allocution de la Ministre Agnès Firmin-Le Bodo en ouverture du Congrès SFSP 2023 et plusieurs entretiens menés par l'équipe de la Revue Santé publique à propos de dossiers thématiques.



LES GRANDS CHANTIERS DE COMMUNICATION EN 2023

La refonte de l'ensemble des éléments constituant l'identité visuelle de la SFSP. Une refonte graphique accompagnée par la graphiste Morgane Goavec de Casimir Design et appliquée dès le 1er janvier 2023 sur tous les supports de communication :

- Logo et déclinaisons digitales (bannières, signatures mails, réseaux sociaux, etc.)
- Déclinaison internationale du logo et déclinaison territoriale (SRSP)
- Newsletters (Flash Email, Flash Spécial et communiqué de presse)
- Outils administratifs (formulaire d'adhésion, papier à en-tête, courrier type)
- Outils de présentation (modèles PowerPoint et Word)
- Vidéo de présentation de la nouvelle identité visuelle
- Refonte visuelle de la maquette de la Revue Santé publique



Lancement de la saison n°2 du podcast « Voix de la santé publique » dans le cadre de l'édition 2023 du Congrès de la SFSP en collaboration avec le Collège de Liaison des Internes de Santé Publique

- Gilbert Hangard - Fabriquer des territoires promoteurs de santé
- Dominique Libault - Vers un service public territorial de l'autonomie
- Franck Chauvin - Gouverner la santé, avec et dans les territoires
- Didier Jourdan - Chaire UNESCO « ÉducationS & santé »



PERSPECTIVES 2024 POUR LA COMMUNICATION DE LA SFSP

- Refonte visuelle et structurelle du site internet www.sfsp.fr
- Optimisation des listes de mailing de la SFSP
- Amélioration des relations presse et de la stratégie de plaidoyer
- Lancement d'une campagne d'adhésion proactive tout au long de l'année
- Campagne d'appels aux dons pour le financement de l'accès ouvert à la revue



SECTION 3

Édition et publications

REVUE SANTÉ PUBLIQUE

SOUMISSIONS

La revue *Santé publique* a reçu **239 soumissions** en 2023. Après une baisse en 2022 (176 soumissions), la revue a retrouvé le volume élevé de 2020 (245) et 2021 (259).

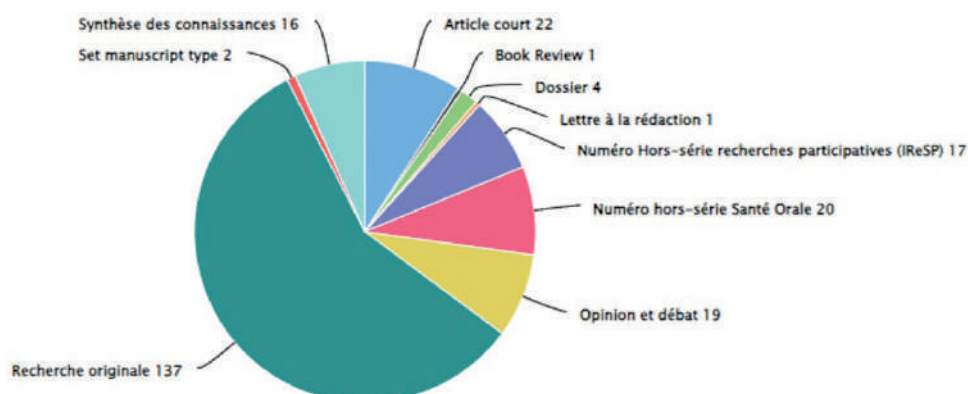
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Soumissions Varia	183 (90%)	148 (93%)	213 (88%)	197 (77%)	176	196 (82%)
Soumissions des dossiers et hors-séries	20 (10%)	11 (7%)	29 (12%)	60 (23%)		43 (18%)*
Total	203	159	242	257	176	239

* 37 pour les deux numéros hors-série (« recherche participative » et « santé orale ») + 6 articles pour le dossier « tabac ».

Ce **volume devrait se confirmer en 2024** puisque la revue reçoit en moyenne entre 18 et 20 soumissions « varia » par mois.

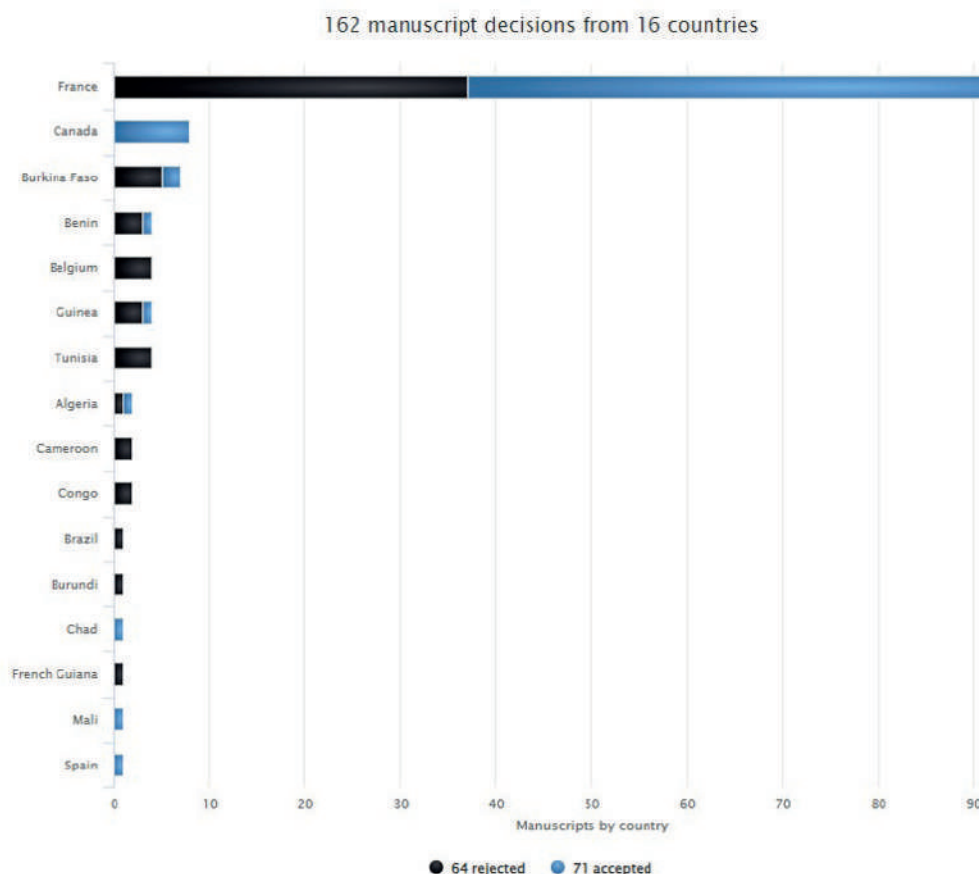
Parmi ces 239 soumissions, **57% étaient des recherches originales**, 9,2% des articles courts, 7,9% des articles « opinion et débat » et 6,6% des articles « synthèse de connaissances ».

Le nombre d'articles « notes de lectures » n'est pas représentatif du nombre de notes soumises et publiées puisqu'un article peut contenir plusieurs « notes de lectures ». **15 notes de lectures ont été publiées en 2023.**





Enfin, en ce qui concerne l'origine géographique des auteurs correspondants : **47 % des décisions ont été envoyées en France**. Moins de 10 décisions ont été envoyées au Canada, Burkina Faso, en Belgique et en en Guinée.



RELECTURES

Tous les articles en suspens ont été traités lors de la mise en place de la nouvelle plateforme de suivi des manuscrits.

Les articles soumis avant 2023 ont tous reçu une décision. Les soumissions reçues entre janvier et mars 2023 (en majorité des articles « Santé orale ») ont été transférées sur la nouvelle plateforme.

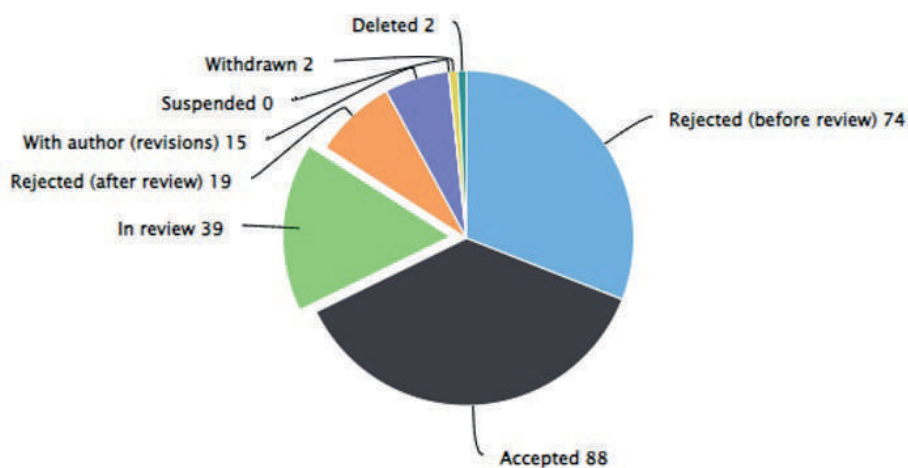
L'ancienne plateforme est inactive depuis janvier 2024.



Sur les 239 articles reçus en 2023 :

- 74 (30,9%) ont été rejetés en présélection
- 19 (7,9%) ont été rejetés après relecture
- 15 (6,2%) sont en cours de révision par les auteurs
- 39 (16,3%) sont encore en relecture
- 88 (36,8%) ont été acceptés pour publication,

Sans les dossiers et hors-séries, le **taux de publication est de 26%**. Avec les dossiers et hors-séries, il monte à 36,8%.



Au premier tour :

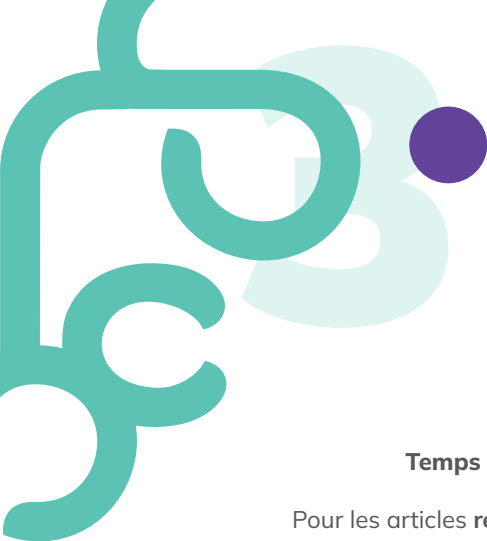
434 demandes de relectures ont été envoyées en 2023. 179 rapports ont été reçus (41%). 164 relecteurs ont envoyé un rapport.

Au second tour, les relecteurs du premier tour ont accepté à 72% d'envoyer un second avis.

Au total sur 500 demandes envoyées en 2023 (1er et 2e tour), nous avons reçus 392 rapports.

Un nettoyage intégral de la base de données des relecteurs a été réalisé en mars 2023, lors du changement de plateforme. Notre base contient 580 noms uniques vérifiés et augmente chaque jour de deux ou trois nouveaux enregistrements. Un système automatique de nettoyage des doublons a été mis en place au printemps.

La nouvelle plateforme permet un accès direct aux bases PubMed et Google Scholar, ce qui facilite désormais la recherche de relecteurs.



Temps de traitement des articles :

Pour les articles **rejetés en présélection**, une décision est envoyée en **31 jours** en moyenne.

Pour les articles **rejetés après relecture**, une décision est envoyée en **108 jours** en moyenne.

Pour les **articles acceptés**, une décision finale est rendue en **148 jours** en moyenne.

Le temps de traitement dépend aussi du type d'articles. Sur 42 articles « varié » acceptés après relecture :

- 33 étaient des recherches originales - 154 jours
- 2 synthèses des connaissances - 56 jours
- 6 articles courts – 194 jours
- 1 opinion et débat – 237 jours

Changements au sein de la rédaction :

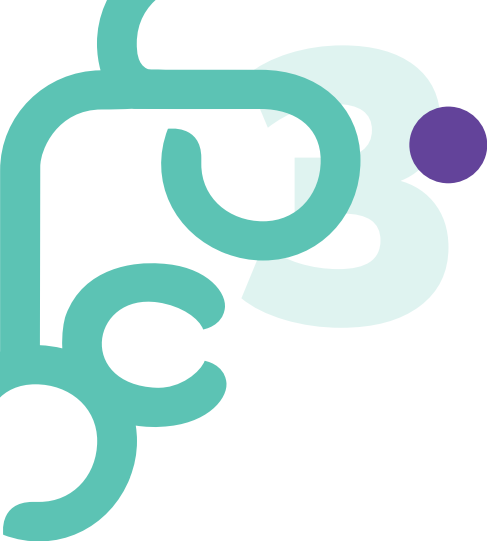
La revue *Santé publique* a changé de plateforme de suivi de manuscrits en mars. La production a été confiée aux équipes de Cairn.info en juillet. Deux salariés ont été embauchés à temps partiel en février et septembre.

Le flux de travail est stabilisé depuis le second semestre.

PUBLICATIONS

En 2023, la revue *Santé publique* a publié **57 articles**, répartis comme suit :

	N°1	N°2	N°3	N°4	N°5	N°6	TOTAL
Politiques, interventions et expertises en santé publique	2	1	0	1	2	3	9
Pratiques et organisation des services de santé	4	6	5	4	7	4	30
Afrique et perspectives internationales	3	3	5	2	2	3	18
TOTAL articles/numéro	9	10	10	7	11	10	57



	N°1	N°2	N°3	N°4	N°5	N°6	TOTAL
Recherches originales	7	10	10	6	5	9	47
Articles courts	1	0	0	0	2	1	4
Synthèse des connaissances	0	0	0	0	2	0	2
Opinion et débat	1	0	0	1	2	0	4
TOTAL articles/numéro	9	10	10	7	11	10	57

En 2023, la revue *Santé publique* a aussi publié :

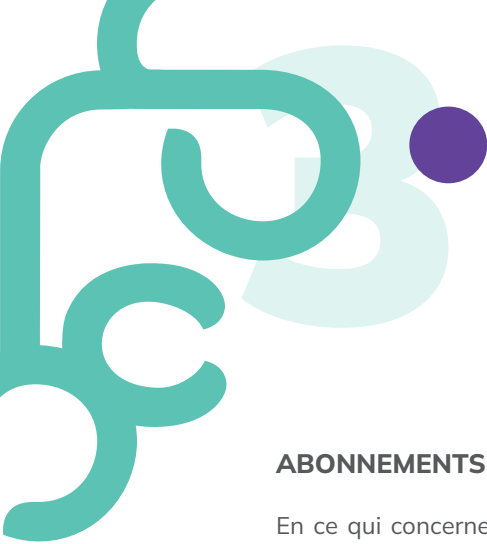
- 19 articles pour le hors-série « Santé orale », publié en octobre
- 17 articles pour le hors-série « Recherche participatives » publié en février 2024
- 15 notes de lectures
- 1 article invité

Les derniers numéros ont été publiés à un rythme soutenu au second semestre 2023. Le retard de publication des années précédentes sera rattrapé au printemps 2024.

De nombreux dossiers (« décolonisation de la santé », « santé reproductive en périodes de crise », « activité physique et santé » ...) et hors-séries sont programmés pour 2024. La revue publiera aussi les 500 résumés soumis lors du congrès 2023 de la SFSP.

La publication anticipée en ligne est active depuis l'automne 2023 : la publication est effective dès la validation des dernières épreuves. Il n'est plus nécessaire d'attendre une publication papier pour avoir un DOI.

Enfin, la revue *Santé publique* est en **libre accès total (Open Access)** depuis le 1er janvier 2024.



ABONNEMENTS

En ce qui concerne les abonnements, l'année 2023 est marquée par la poursuite de leur diminution. *Santé publique* a enregistré **242 abonnements**, contre 252 en 2022 et 303 en 2021. Cette diminution concerne toutes les revues et est liée au fort développement de l'activité numérique qui tend à limiter les abonnements papier.

VENTES D'OUVRAGES

La SFSP propose à la vente les ouvrages parus dans sa collection *Santé & Société* et les numéros de la revue *Santé Publique*.

Revue Santé Publique N°1/2023 : **1**

Revue Santé Publique N°2/2023 : **1**

Revue Santé Publique N°1/2022 : **3**

Revue Santé Publique N°3/2022 : **1**

Revue Santé Publique N°4/2022 : **1**

Revue Santé Publique N°2/2021 : **1**

N° Hors-série Santé des minorités sexuelles, sexuées et de genre : **85**

Anciens N° Hors-série de la revue *Santé Publique* : **10**





SECTION 4

Programmes, collaborations

CAPLA-SANTÉ (CADRE D'ANALYSE DES POLITIQUES LOCALES ACTIVITÉ PHYSIQUE-SANTÉ) : APPLICATION SUR LA VILLE DE PARIS

Pilotes : Aurélie Van Hoyer et Anne Vuillemin

Equipe projet : Amandine Baron, François Berdoudo, Alexis Krache

Dans le prolongement du projet HEPA-PAT (Health Enhancing Physical Activity – Policy Audit Tool), et afin de soutenir la mise en œuvre des politiques de promotion de l'activité physique bénéfique pour la santé au niveau local, la SFSP a initié fin 2017 avec l'Université Côte d'Azur, l'adaptation de l'outil HEPA-PAT afin que celui-ci soit opérationnel pour une analyse des politiques locales de promotion de l'activité physique-santé : CAPLA-Santé.

Depuis la finalisation de l'outil en 2019, la SFSP assure sa promotion et son déploiement par une diffusion ciblée dans les différents réseaux concernés. L'année 2021 a été dédiée à la poursuite de la promotion de l'outil CAPLA-Santé, avec l'aide d'un stagiaire en Master 2 parcours Activité Physique Adaptée et Santé (APA-S) à l'Université Sorbonne Paris Nord, Erwan Potfer, à travers une série de mailing, réunions et webinaires de présentation.

Si l'outil CAPLA-Santé a été conçu pour être un outil qui ne nécessite pas d'appui extérieur pour les organismes qui souhaitent le mettre en œuvre à l'échelle d'un territoire, plusieurs collectivités territoriales nous ont fait part des difficultés qu'elles pourraient avoir à le déployer sur la base de leurs ressources existantes. A la suite de la présentation de l'outil à plusieurs d'entre elles, un premier partenariat a été noué avec la Ville de Paris pour accompagner sa mise en œuvre. L'occasion pour la SFSP de collecter des données dans le cadre d'un accompagnement à l'utilisation de l'outil, et ainsi baser les évolutions potentielles de l'outil sur un retour d'expérience de terrain.

La collaboration entre la SFSP et la Ville de Paris en quelques mots

L'équipe du Pôle Promotion de la santé et réduction des inégalités de la Sous-Direction Santé de la Ville de Paris – aujourd'hui active au sein de la Direction de la Santé publique de la Ville de Paris, souhaite améliorer la structuration et le pilotage d'une politique d'activité physique bénéfique pour la santé dans la capitale. Pour ce faire, elle a notamment besoin qu'un diagnostic soit mené à l'échelle du territoire parisien, et plus spécifiquement au sein du 19ème arrondissement. Cet état des lieux doit notamment permettre aux équipes de la collectivité de disposer d'une vision de l'offre d'activité physique bénéfique pour la santé existante et d'une liste précise des acteurs impliqués sur cette thématique – spécifiquement dans le cadre de l'ouverture de la première Maison Sport-Santé municipale au sein du 19ème arrondissement (Gymnase Curial) en mai 2022.

La collaboration entre la Ville de Paris et la Société Française de Santé Publique a porté sur :

- L'accompagnement de la Mairie centrale dans l'appropriation et la mise en œuvre de l'outil CAPLA-Santé sur l'ensemble du territoire parisien
- La mise en œuvre de la démarche CAPLA-Santé sur le territoire du 19ème arrondissement



Du mois de novembre 2021 au mois de février 2023, la collaboration entre la Société Française de Santé Publique et la Ville de Paris a donné lieu à plusieurs livrables :

- Mai 2022 - Base de données de recensement des acteurs et dispositifs en lien avec l'activité physique-santé sur le territoire du 19ème arrondissement
- Septembre 2022 – Outil Cadre d'Analyse des Politiques Locales Activité Physique-Santé (CAPLA-Santé) complété
- Septembre 2022 – Synthèse des résultats issus de l'outil CAPLA-Santé
- Février 2023 – Note de synthèse et recommandations : axes d'action pour le développement de l'activité physique bénéfique pour la santé

2023, poursuite de la collaboration entre la SFSP et la Ville de Paris

Depuis l'ouverture de la Maison Sport-Santé Curial, la DSP a remarqué l'absence d'un public jeune (3-15 ans) en situation de surpoids ou d'obésité au sein de la structure alors que de nombreuses demandes émergent des acteurs de terrain à ce sujet et que les données disponibles attestent d'une aggravation de la situation, notamment dans les quartiers populaires. Il s'agit d'une priorité de santé publique pour la ville de Paris.

La DSP souhaite donc accueillir et accompagner au sein des Maisons Sport-Santé de la Ville ce type de public. A ce titre, elle émet le souhait d'être accompagnée par la Société Française de Santé Publique sur divers plans et notamment l'identification d'initiatives et programmes probants pouvant être déclinés sur le territoire parisien et le suivi stratégique et opérationnel des actions mises en oeuvre.

Cette collaboration comprend trois phases d'accompagnement des élu.e.s et services municipaux :

- L'identification et la présentation d'initiatives et de programmes fondés sur des données probantes en France et à l'étranger, pouvant être déclinés sur le territoire parisien dans le cadre de la problématique énoncée ci-dessus.
- L'identification puis l'approfondissement de deux ou trois initiatives, programmes, actions prometteuses ou innovantes en utilisant la **méthode de la capitalisation d'expériences en promotion de la santé** afin d'accéder à des données d'analyse très détaillées de la manière dont l'action a fonctionné.
- L'accompagnement à la mise en oeuvre des actions issues de la première phase (soutien à l'identification de parties prenantes, suivi de la conception des actions et de la mise en oeuvre, soutien à l'évaluation).

Cette collaboration est prévue sur une période de douze mois à partir du mois d'Août 2023. Ce projet rejoint et s'inscrit dans le programme d'actions mis en oeuvre par la Société Française de Santé Publique depuis 2016 qui vise à contribuer au développement de l'activité physique bénéfique pour la santé au niveau local.



CONGRÈS SFSP 2023 : DU 4 AU 6 OCTOBRE À SAINT-ETIENNE

Co-président.e.s du congrès : Franck Chauvin et Marion Albouy

Equipe projet : Amandine Baron, François Berdougou, Timothée Delescluse, Béatrice Georgelin, Jonathan Juy, Alexis Krache, Thi-Mai Nguyen

Depuis 1995, et tous les deux ans, la SFSP organise un congrès francophone de santé publique, multi-thématique, pluridisciplinaire et pluriprofessionnel. L'événement réunit entre 600 et 1200 participants issus de tous les milieux de pratique, exerçant en France ou dans l'aire francophone.

L'édition 2023 du congrès s'est tenue du 4 au 6 octobre 2023 au Centre des Congrès de Saint-Etienne sur la thématique « Santé publique et territoires. Des concepts à l'action ».

Le Comité Scientifique (CS) était composé de 31 membres : Marion Albouy, Bienvenu Bongue, Julien Carretier, Catherine Cecchi, Yves Charpak, Franck Chauvin, Laure Com-Ruelle, Pascale Echard-Bezault, Emmanuelle Faure, Christine Ferron, Laurent Gerbaud, Elisabeth Gnansia, Chloé Hamant, Didier Jourdan, Laurent Madec, Catherine Mangeney, Sylvie Maquinghen, Delphine Moreau, Etienne Nouguez, Valéry Ridde, Jean-Luc Roelandt, Emmanuel Rusch, Thomas Sannié, Marie-Pierre Sauvart-Rochat, Patricia Soler-Michel, Issaka Tiembré, Stéphanie Tubert-Jeannin, Philippe Vanhems, Françoise Vendittelli, Mathieu Vergnault, Djamel Zoughailech.

Le Comité d'Organisation (CO) était quand à lui composé de 15 membres : Philippe Berthelot, Olivier Bossard, Bastien Boussat, Cyrille Colin, Christelle Diat (Overcome), Patrice François, Laurent Gerbaud, Julie Haesebaert, Véronique Régner, Elisabeth Rivollier, Angèle Rochereau-Bossard, Estelle Rouchouze, Emmanuel Rusch, Béatrice Trombert-Paviot, Anne Vuillemin et placé sous la co-présidence de Marion Albouy et Franck Chauvin.

Une nouveauté est instaurée pour l'édition 2023 ; la mise en place d'un comité des partenaires. Composé de représentants d'organismes loco-régionaux ou nationaux, il a pour objectif de rassembler et mobiliser les acteurs et communautés locales de santé publique. Réunissant ses 27 membres trois fois durant la période d'organisation, le comité avait pour objectif de soutenir la recherche de contributions financières, contribuer à la réflexion d'organisation et aux partenariats.

L'ensemble des éléments d'archives : argumentaire, programme, résumés, posters, présentations, replays sont disponibles sur le site internet : www.congres.sfsp.fr.





Le programme du congrès a été construit autour de 6 formats :

- Des conférences plénières portant sur la thématique du congrès.
- Des communications orales retenues à l'issue de l'appel à communications permettant à tous de valoriser et de diffuser les résultats de leurs expériences ou recherches en santé publique ;
- Des communications affichées, issues également de l'appel à communication ;
- Des sessions partenaires organisées par la SFSP et ses partenaires ;
- Des symposia organisés par des partenaires de la SFSP ;
- [Nouveau format] Des sessions flash de 30 minutes organisées par la SFSP avec ses partenaires.

L'édition 2023 est marquée par un indéniable succès :

- **Une participation importante**, avec un public pluriprofessionnel composé de décideurs, acteurs de terrain et chercheurs représentés de manière assez homogène.
- Les **objectifs d'échange, de mise à jour des connaissances, de débat** sur des thématiques d'actualité ont été atteints.
- La richesse des échanges et la pluridisciplinarité grâce à des soumissions de communications sur **41 thématiques**, des symposiums et des sessions partenaires proposées par des structures d'horizons multiples, etc.

LE BILAN EN QUELQUES CHIFFRES

1 044

inscrits au total

321

communications
orales

45

bénévoles présents

29

partenaires

242

communications
affichées

74

sessions

29

articles parus

546

utilisateurs de l'application
dédiée au congrès





ISPAH CONGRESS 2024 (International Society for Physical Activity & Health)

Co-présidentes du comité d'organisation du congrès : Anne Vuillemin et Karen Milton

Co-président.e.s du comité scientifique du congrès : Aurélie Van Hoya et Jasper Schipperijn

Equipe projet : Amandine Baron, François Berdougo, Alexis Krache, Jonathan Juy

Co-portée par la SFSP, la 10ème édition du Congrès de l'International Society of Physical Activity and Health (ISPAH) se tiendra **au Palais des Congrès de Paris du 28 au 31 octobre 2024**. Le congrès ISAPH se tient tous les deux ans et représente le plus grand forum mondial lié à l'activité physique bénéfique pour la santé.

Il vise notamment à promouvoir les échanges et les collaborations multidisciplinaires et interculturelles entre pays développés et en développement sur tous les aspects scientifiques de l'activité physique et de la santé et à faire connaître les politiques et programmes novateurs qui promeuvent et incitent les populations à pratiquer une activité physique bénéfique pour leur santé.

Débutée en 2021, l'organisation du congrès s'est poursuivie en 2022 et 2023 avec comme objectif la constitution de bases solides afin de faciliter la suite de la planification. Ainsi, trois comités ont vu le jour, au sein desquels la SFSP est représentée :

Leadership Committee : high level strategic oversight

- Représentation par Anne Vuillemin et François Berdougo

Scientific committee – leading on scientific content of the event

- Représentation par Aurélie Van Hoya

Local organising committee – leading on local logistics

- Représentation par l'ensemble de l'équipe projet SFSP

L'année 2023 a été dédiée à la composition et la mise en route des 3 comités, ainsi qu'à la finalisation des premiers temps-forts : validation de la thématique, du fonctionnement scientifique, du lieu d'accueil, ouverture des inscriptions et de l'appel à communications, etc.





LA CONSTRUCTION D'UN DISPOSITIF NATIONAL AUTOUR DE LA CAPITALISATION DES EXPERIENCES

Pilotes : Christine Ferron et Aurélie Van Hoya.

Groupe de travail : Société Française de Santé Publique, Fédération Promotion Santé, Agences Régionales de Santé, Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique, Santé publique France, PromoSanté Île-de-France, AIDES, Promotion Santé Normandie, IREPS Auvergne Rhône-Alpes, Université de Lorraine, Université Côte D'azur, Le Réverbère, Fabrique Territoires Santé, IREPS Bourgogne Franche-Comté, Association Addictions France, Médecins sans Frontières, Sidaction, AVEC Santé, Fédération Addiction et personnes qualifiées : documentaliste, professeur de santé publique, consultants.

Le programme de capitalisation des expériences en promotion de la santé s'inscrit dans le cadre d'InSPIRe-ID (Initiative en santé publique pour l'interaction entre la recherche, l'intervention et la décision), dispositif piloté par la DGS, et portant sur la création d'une plateforme de transfert de connaissances en santé publique en France.

Depuis 2016, la SFSP et la FNES animent un Groupe de travail national sur la capitalisation (GtC), qui intègre une vingtaine de partenaires, (associatifs et institutionnels) dont l'objectif est de définir une méthode commune de capitalisation des données issues de l'expérience et de construire un dispositif de diffusion et de partage de ces données.

En 2023, le GtC a poursuivi la construction du dispositif national Capitalisation selon **trois axes de travail** :

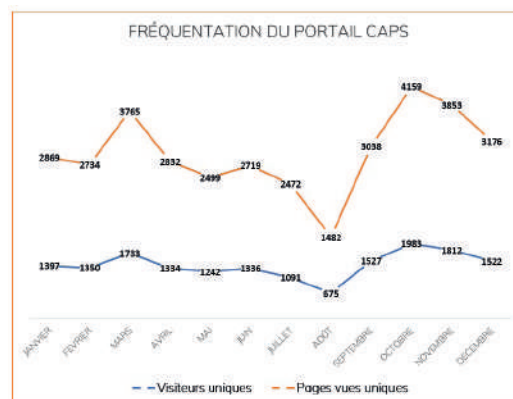
1. Portail et animation de la communauté de pratiques / Communication

1.1 Le Portail CAPS de partage et diffusion des travaux issus de la capitalisation (fiches de capitalisation et analyses transversales)

Ce portail s'inscrit dans une dynamique de diffusion des supports de capitalisation des expériences et de ressources pour accompagner les acteurs de la capitalisation.

Les travaux autour du Portail, ont, cette année, porté sur :

- La publication de 25 fiches de capitalisation et 3 analyses transversales
- L'envoi de 5 newsletters, appelée « La Capsule », pour diffuser les actualités du Portail et de la capitalisation.
- De nombreux articles postés dans la partie Actualités (entretiens écrits et vidéos avec des personnes formées, publication d'analyses transversales, revue de presse, etc.)
- Animation des réseaux sociaux du Portail (Twitter et LinkedIn)
- Animation d'un groupe de travail spécifique au sein du GtC



1.2. Animation de la communauté de pratiques CAPS

En 2023, les activités d'animation de la Communauté de Pratiques CAPS ont été initiées. Cette communauté rassemble les ~180 accompagnatrices et accompagnateurs à la capitalisation. Cette année, l'animation a consisté en 3 ateliers en visioconférence sur des sujets liés à la pratique d'accompagnateur-ice en capitalisation. Les ateliers sont l'occasion pour les membres de partager leurs ressources, expériences, questionnements, etc.

En 2024, ces différentes activités seront renforcées et prolongées. L'année prochaine verra également l'ouverture du site de la Communauté de Pratiques. Ce site sera la « gare centrale » de la Communauté de pratiques, où seront regroupés l'espace de discussion, les ressources, les actualités, événements, etc.



2. Déploiement de la formation à l'accompagnement en capitalisation CAPS

Afin de nourrir le portail, il est nécessaire d'accroître le nombre d'accompagnateurs en capitalisation CAPS formés qui pourront mener des projets de capitalisation. Pour ce faire, le GtC a élaboré et testé, en 2021, un module de formation à la capitalisation des expériences en promotion de la santé élaboré en partenariat avec l'EHESP.

Ce module de formation est construit autour de 3 blocs de formation et d'une mise en situation, qui permet d'expérimenter la conduite d'une capitalisation d'intervention. La formation à l'accompagnement en capitalisation CAPS s'adresse donc plus particulièrement aux personnes souhaitant mener des démarches de capitalisation, c'est-à-dire à de futurs accompagnateurs en capitalisation.

En 2023, le module est resté inscrit au catalogue de la formation continue de l'EHESP. Une session a été organisée au printemps et a réuni 17 participants. Leurs profils sont restés variés : chargé.e.s de mission en IREPS, chercheur.e.s (doctorante du LEPS, Institut Présage, etc.), chargé.e.s de mission santé publique, responsables de programme dans diverses institutions (Mutualité Française, Fondation de France, AFD, Conseil Départemental 93, etc.).

Ce module de formation a vocation à être également proposé dans le cadre de formations internes à des organismes (formations organisées au sein d'une structure, animées par des formateurs reconnus par l'EHESP et le GtC) ou de formations coanimées par le GtC. En 2023, quatre formations de ce type, co-animées par la SFSP, ont été organisées :

- une formation a eu lieu au sein du groupe "Interaction(s)" (anciennement Promosanté Pays de la Loire), qui a rassemblé 12 participant.e.s
- une formation a eu lieu à la FRAPS qui a rassemblé 8 participant.e.s
- Addictions France a organisé une formation/sensibilisation à l'accompagnement en capitalisation afin de former 10 accompagnatrices dans différentes directions régionales, avec pour objectif de mettre en place une feuille de route de déploiement de la capitalisation articulée à la stratégie d'Addictions France en 2024.
- Une formation a débuté fin 2023 et s'étalera jusqu'en 2024 auprès de l'IREPS Occitanie avec 14 personnes formées.

Le module a également été dispensé une seconde fois sous format d'ateliers aux Universités d'été de Besançon. La SFSP a co-animé avec Promotion Santé IDF cet atelier

qui a rassemblé une douzaine d'inscrits. Ce format sera reconduit en 2024.

En tout, et en incluant la dizaine d'étudiants du Master 2 "Promotion de la Santé" de l'EHESP formés par Marion Porcherie (membre du GtC) en 2023, ce sont donc plus de 70 personnes qui ont été sensibilisées ou formées à la capitalisation en 2023.

Cet élan se poursuivra en 2024 : en plus des formats qui seront reconduits, d'autres formations à la capitalisation sont prévues avec des partenaires tels que le CRES PACA ou encore COALITION PLUS.

3. De nombreux temps de partage de la capitalisation en 2023

En 2023, la SFSP a œuvré avec ses partenaires pour diffuser et partager les enjeux et apports de la capitalisation, via des interventions dans le cadre de divers événements :

- Février : Colloque Sport Santé du CDOS 93
- Mars : Intervention à un webinar du DRAPPS Occitanie (IREPS Occitanie) de la capitalisation comme source de données probantes
- Avril : présentation à la journée des adhérents de la FRAPS à Blois
- Mai : présentation d'un poster au World Congress of Public Health à Rome
- Juin : tenue d'un stand au congrès de la Fédération Addiction et animation d'un atelier à Orléans, présentation de la capitalisation à un webinar organisé par l'IREPS Nouvelle-Aquitaine
- Septembre : présentation de la capitalisation lors des webinaires du mardi à l'EHESP
- Octobre : Plusieurs temps au congrès de la SFSP à St Etienne (Sessions partenaires, communication orale et tenue de stand.)
- Octobre : animation d'un atelier sur la capitalisation d'expériences aux 11èmes Rencontres de l'Institut Renaudot à Bourges.
- Novembre : présentation de 2 posters au congrès EUPHA à Dublin
- Décembre : L'organisation d'une session au congrès de la Recherche interventionnelle en santé des populations RISP -INCA, une intervention à une journée de la DISPAAD en Nouvelle Aquitaine et la 2nde journée nationale de l'ETP en France

Outre ces temps de présentation lors d'événements, nous avons également eu l'occasion d'échanger sur la capitalisation auprès de plusieurs organismes et institutions en vue de collaborations futures. Nous avons notamment rencontré avec le comité d'évaluation du registre des interventions validées de SPF, le comité de pilotage du Fonds Addiction, les webinaires du mardi de l'EHESP...



LA POURSUITE DE DEMARCHES DE PRODUCTION DE CONNAISSANCES EXPERIENTIELLES (CAPITALISATIONS THEMATIQUES)

PROJET D-CAP

Pilote : Pierre Lombrail

Groupe de travail : Santé publique France, FNES, CNCT, Alliance tabac, INCa, Fédération addiction, Association Addictions France, Fédération française de cardiologie, Promo santé IDF, Réseau APPRI, Fédération du souffle, Ligue contre le cancer

Considérant la Stratégie nationale de santé 2018-2022 et le programme national de réduction du tabagisme 2014-2019, qui intègrent comme priorité la réduction du nombre de fumeurs, la SFSP a démarré en 2018 un projet concernant la prévention du tabagisme, le projet D-CAP¹.

D'une durée initialement prévue de trois ans, financé par le Fonds de lutte contre le tabac, ce projet a pour objectif, dans le cadre de la démarche plus globale de capitalisation des expériences, de produire des connaissances expérientielles portant sur des actions de prévention des conduites addictives, dont la question du tabagisme, auprès des jeunes et des personnes en situation de vulnérabilité.

Le projet D-CAP visait initialement la production et la diffusion de 40 capitalisations validées par un groupe d'experts. 2022 a permis d'identifier et de mener les capitalisations de 34 d'interventions de prévention du tabagisme. Certains projets identifiés au départ n'ont pas fait l'objet de capitalisation en raison de l'abandon de la part des porteurs de projets.

48

porteurs de projets rencontrés

19

fiches publiées sur le Portail CAPS (2022)

14

régions représentées

15

fiches de projets destinés aux jeunes

EN QUELQUES CHIFFRES

11

fiches de projets destinés aux adultes

1

analyse transversale des projets

13

fiches de projets destinés à des publics spécifiques

(situation de handicap, de précarité, détenus, ect.)

L'année 2023 a vu aboutir ce projet et permis de diffuser les résultats. En effet, au premier semestre, toutes les fiches de capitalisations étaient accessibles sur le portail et l'analyse transversale a été diffusée sur le portail en avril 2024. En collaboration avec le COPIL, des espaces et réseaux de diffusion ont été identifiés pour une diffusion plus ciblée.

Comme évoqué plus haut, un temps spécifique de présentation des résultats a été proposé au comité de pilotage du Fonds Addictions.

¹ <https://www.sfsp.fr/content-page/item/15793-capitalisation-d-actions-de-prevention-du-tabagisme>



PROJET SERRA

Pilotes : Catherine Bernard, Jean-Pierre Couteron et Patrick Daimé

Groupe de travail : INCa, Santé publique France, ARS Nouvelle Aquitaine, Association Addictions France, Fédération Addiction, Groupe SOS, Aux captifs la libération, Collectif Modus Bibendi

La Société Française de Santé Publique (SFSP) mène, depuis le début de l'année 2020, un projet de capitalisation des « Savoirs expérientiels sur la Réduction des risques liés à l'alcool » : le projet SeRra¹.

Il a pour objectif principal de construire une connaissance issue de l'expérience et partageable, à partir des savoirs des acteurs de terrain sur les stratégies de réduction des risques liés à l'alcool (RdR A).

Ce projet est encadré par un Groupe de travail composé d'experts, issus d'une pluralité de structures professionnelles, institutionnelles et associatives intervenant dans le champ des addictions, de la réduction des risques et/ou de l'alcool. Y participent des représentant.e.s de Santé publique France, des ARS, de l'INCa, de la Fédération Addiction, de l'Association Addictions France (ex-ANPAA), des professionnels intervenant auprès des publics dans les champs des addictions ou médico-social, ainsi que des personnalités qualifiées. Il s'agit de produire et diffuser 28 capitalisations d'expériences portant sur des projets prenant en compte l'alcool dans une logique de réduction des risques, sélectionnées par le Groupe de travail, ainsi qu'un rapport final qui présentera une analyse transversale de ces capitalisations ainsi que les conclusions et recommandations issus des échanges et débats organisés à la fin du projet.

Les capitalisations d'expériences menées dans le cadre de Serra visent à documenter les pratiques existantes dans le champ, et portent sur des projets de nature différente et s'adressant à de multiples publics : projets portés au niveau de structures visant à retravailler l'accueil des usager.e.s dans une logique de réduction des risques, projets de nouvelles prises en charge ou d'accompagnements individuels sans une logique de RdR A, interventions de réduction des risques en milieu festif intégrant le produit alcool, etc. De nombreux projets comportent une dimension d'expérimentation et ont élaborés de nouvelles pratiques.

Les expériences capitalisées montrent également comment la RdR A s'intègre dans une palette d'outils et de modalités d'accompagnement multiples, et pas dans une logique de rupture (approche gradualiste de la RDR). La documentation fine de ces projets permet de nourrir le débat sur l'évolution des pratiques dans différents champs, celui de l'addictologie, mais aussi de l'hébergement, etc.

En 2023, le travail de finalisation des fiches de capitalisation menées dans le cadre du projet (28 capitalisations) jusqu'à leur publication sur le portail CAPS a été poursuivi².

En janvier 2023, une journée de séminaire « Débats et controverses » a été organisée et a rassemblé 25 participants, experts et acteurs du champ de la prévention des risques liés à l'alcool. Cette journée a donné lieu à une présentation des principaux résultats du projet SeRra ainsi qu'à 2 temps d'atelier sur les pratiques d'accompagnement individuel des usagers et sur l'évaluation des pratiques de réduction des risques liés à l'alcool. Ces travaux ont nourri la préparation et la rédaction de l'analyse transversale des capitalisations.

Plusieurs temps de valorisation du projet SeRra ont eu lieu en 2023, dont la présentation d'un poster lors du congrès EUPHA à Dublin (novembre 2023).

¹ https://sfsp.fr/images/2020_03_20_Capitalisation_2p_de_synth%C3%A8se_sur_SeRra.pdf

² https://www.capitalisationsante.fr/capitalisations/?tax_query%5Bproject-1%5D=first%3ASerra



PROJET PARCOURS DES PATIENTS EN SITUATION DE PRÉCARITÉ FACE AUX CANCERS

Groupe de travail : INCa, ATD Quart Monde, France Assos Santé, AREAS, Groupe SOS, Ligue contre le cancer, personnalités qualifiées

Cette démarche de capitalisation s'inscrit dans l'appel à projets 2020 de l'INCa qui portait sur l'amélioration du parcours de santé des personnes en situation de précarité. Il a été lancé à l'été 2021 et conclu en 2022.

Le projet visait à capitaliser des actions aujourd'hui peu visibles et/ou peu étudiées par la recherche, qui favorisent la participation et donnent la parole à des publics vulnérables dans un objectif d'amélioration des parcours en cancérologie.

Il s'agissait ainsi de recueillir et analyser la connaissance expérientielle des personnes concernées et des professionnels impliqués dans leurs parcours, puis de la mettre en débat pour contribuer à l'enrichissement de pratiques des acteurs de terrain, faire émerger des stratégies innovantes et renforcer la diversité des approches.

Nous avons reçu le soutien d'un Comité de pilotage, composé de représentants de patients ou d'associations d'usagers du système de santé (France Assos Santé), de chercheurs et d'associations impliquées dans les parcours de patients face au cancer (Ligue contre le cancer, Groupe SOS, ATD Quart-Monde). Ce comité s'est réuni à trois reprises en 2022.

Sur les 11 projets ayant été déposés dans l'appel à contribution, cinq ont fait l'objet d'une fiche de capitalisation, toutes publiées sur le portail :

- Diapason, porté par l'ACTC
- Prévention du cancer du col de l'utérus (CCU), porté par le réseau DES
- Re'connect, porté par le CHU Henri Mondor et CALIPSSO
- Littératie et participation-action, porté par l'IREPS BFC
- Plateformes téléphoniques, porté par le COMEDE

Ces projets illustrent des interventions qui se situent à différentes étapes de la maladie, qui touchent divers publics (personnes malades, personnes à risques, personne en situation de précarité...) à différentes échelles d'intervention.

EN QUELQUES CHIFFRES

16
entretiens réalisés

24
personnes
rencontrées (dont
5 patients)

4
régions représentées

Après la diffusion des fiches de capitalisation fin 2022, nous avons rédigé et diffusé au premier semestre une analyse transversale des cinq fiches de capitalisation, qui est accessible ici : <https://buff.ly/3Zojel0>. Elle met en exergue les modalités d'interventions qui permettent de favoriser la participation comme les modalités d'écoute et de mobilisation du public ainsi que les postures professionnelles ou organisationnelles qui facilitent la prise en compte des singularités face à la maladie.

Grâce au soutien du COPIL du projet de capitalisations, l'analyse transversale a été partagée aux seins de réseaux associatifs en soutien aux personnes en situation de précarité mais également auprès des acteurs de lutte contre les addictions. Une communication orale a été organisée sur le sujet au congrès de la SFSP en octobre 2023.



LE PROJET ALLER-VERS EN SANTE MENTALE DES JEUNES EN PARTENARIAT AVEC LA FONDATION DE FRANCE

La Fondation de France a sollicité la SFSP pour mener un projet de capitalisation à l'initiative du comité "Santé mentale des jeunes".

Cette démarche de capitalisation s'inscrit dans le cadre de la stratégie de sortie du programme santé psychique des jeunes. L'objectif pour la Fondation de France était de capitaliser des interventions financées par la Fondation de France lors de vagues précédentes des appels à projets "Santé mentale des jeunes", pour améliorer la connaissance sur les interventions existantes et favoriser l'émergence de nouveaux dispositifs et la qualité des dispositifs existants.

Le projet a été lancé au printemps 2023 et sera conclu en avril 2024.

La SFSP a été initialement sollicitée par le Copil de la FDF en tant que structure experte en capitalisation, puis missionnée pour mener un projet de capitalisation comprenant une dizaine de fiches de capitalisation ainsi qu'une analyse transversale. La SFSP a porté ce projet en en assurant la coordination et avec l'appui d'accompagnatrices en capitalisation formées.

Le projet visait ainsi à produire de la connaissance sur les interventions d'aller-vers en santé mentale pour le public « jeunes », dans une diversité de contextes et pour une diversité de modalités d'intervention. Cela incluait notamment des interventions portées par des structures de type "équipes mobiles", des projets innovants en termes de modalités d'intervention ou d'aller-vers, des projets en direction de publics spécifiques (jeunes à la rue, mineurs non accompagnés, etc.).

Sur une quinzaine de projets repérés, tous financés par la Fondation de France et répondant aux critères du Copil pour faire l'objet d'une capitalisation, neuf ont donné lieu à une démarche de capitalisation.

Toutes les fiches ont vocation à être publiées sur le portail CAPS à l'issue du projet. Quelques-unes sont d'ores-et-déjà publiées : [fiches projet Fondation de France](#).

EN QUELQUES CHIFFRES

2

accompagnatrices
mobilisées

9

capitalisations
réalisées

8

visites sur site

25

personnes rencontrées,
lors d'entretiens collectifs
et en équipe

Les livrables du projet sont attendus pour avril 2024 et sont composés des 9 fiches de capitalisation, d'une analyse transversale ainsi que d'une diffusion des résultats dans les réseaux professionnels. L'analyse transversale visera notamment à expliciter les différentes modalités d'aller-vers que peuvent recouvrir des interventions en santé mentale en direction des jeunes (modalités d'intervention, format des équipes, montage financier et organisationnel des projets). Elle abordera aussi les enjeux d'intersectorialité, de posture et de participation des jeunes dans ce type d'interventions.



PROGRAMME SUR LE DÉPLOIEMENT D'INTERVENTIONS PROBANTES ET PROMETTEUSES

Dans le cadre de ses missions de soutien à la qualité des interventions en prévention et promotion de la santé, la SFSP a initié en 2022 un projet intitulé "DIPP", pour "Déploiement des Interventions Probantes et prometteuses en Promotion de la santé".

Ce projet est parti du constat qu'en matière de conception et de mise en œuvre d'interventions, les données probantes occupent une place croissante dans les réflexions et les initiatives conduites, tant au niveau national que régional ou local. Afin de diffuser les connaissances dans les milieux de pratique, Santé publique France a mis en place un « répertoire des interventions efficaces ou prometteuses en prévention et promotion de la santé », qui recense notamment des interventions ayant été évaluées ou faisant l'objet d'une évaluation. Ces interventions portent sur diverses thématiques : addictions, prévention des risques psychosociaux, accompagnement à la parentalité, etc. Elles peuvent être nées de l'adaptation de programmes probants développés dans d'autres pays ou avoir été construites par des porteurs de projets français.

Plusieurs programmes recensés dans ce répertoire font, depuis plusieurs années ou plus récemment, l'objet d'une phase de déploiement. En effet, après avoir été construits, pilotés et évalués dans un ou plusieurs contextes, ils sont désormais mis en œuvre sur de nouveaux territoires.

La mise en œuvre de ces interventions réputées probantes ou prometteuses soulève de nombreuses questions parmi les porteurs des programmes, qui portent notamment sur les éléments indispensables à la réussite des programmes, leur adaptation au contexte propre à chaque territoire, la meilleure répartition des rôles dans le pilotage et la mise en œuvre de ces déploiements (entre les porteurs du projet, les institutions les partenaires et têtes de réseau), la dynamique partenariale, la qualité sur le moyen-long terme... Dans ce contexte, chaque acteur en charge du déploiement cherche et apporte des réponses à ces nombreuses questions.

Afin de faire exister un espace d'échange et d'élaboration entre ces acteurs en charge du déploiement d'interventions probantes et prometteuses, la SFSP a initié, en partenariat avec plusieurs de ses associations membres, la mise en œuvre de cette dynamique "DIPP".

A la suite de la journée de lancement de ce nouveau projet en novembre 2022, un diagnostic des pratiques a été mis en œuvre sur l'année 2023. Le diagnostic vise à faciliter les coopérations entre les parties prenantes, à favoriser l'apprentissage mutuel et à contribuer à l'amélioration continue des pratiques de déploiement des programmes probants. Pour arriver à cela, nous avons basé sur notre méthodologie d'enquête autour de cinq sources d'informations :

1. Les temps de partage avec représentants des acteurs du déploiement
2. L'analyse de fiches de capitalisation de déploiement de programmes probants
3. Quatre focus groupes auprès de parties prenantes impliquées dans le déploiement de programmes probants (acteurs ressources, décideurs, opérateurs et chercheurs)
4. Un questionnaire en ligne
5. Une revue de la littérature

Ces informations ont permis de produire des éléments de réflexions présentés au premier trimestre 2024. A partir de là, des groupes de travail seront mis en place pour répondre aux enjeux prioritaires identifiés dans le diagnostic.



ACTIVITES LIEES A LA COLLABORATION SCIENTIFIQUE ENTRE IRESP ET SFSP

1. Diffusion des connaissances issues des projets de recherche financés par l'IReSP : Accompagnement méthodologique au transfert de connaissances

A partir du second semestre 2022, la SFSP a accompagné méthodologiquement l'équipe salariée de l'IReSP à structurer et mettre en œuvre une stratégie de transfert de connaissances issues des projets de recherche. Les premières rencontres (deux réunions) ont permis de se familiariser avec les concepts et activités à mettre en œuvre en interne.

En 2023, le projet de recherche POTTERI porté par M-R Guével a servi de cas pratique pour planifier une stratégie de transfert de connaissances (3 réunions). Un cadre stratégie a été élaboré conjointement avec l'équipe de recherche financée. L'objectif fixé à l'automne 2023 a été de produire et diffuser une note politique présentant les résultats du projet de recherche. Suite à une présentation au comité scientifique de l'IReSP, il a été acté que le travail d'accompagnement au TC se poursuivra en 2024 avec des activités de montée en compétences des équipes de l'IReSP sur le sujet.

2. Diffusion de la capitalisation des expériences en promotion de la santé dans les espaces de la recherche en santé publique : Expérimentation d'une démarche de capitalisation d'un projet de recherche financé par l'IReSP

Dans le cadre de l'expérimentation de la capitalisation sur différents types de projets, l'IReSP a souhaité soutenir des capitalisations de projets de recherches participatives qu'ils financent. En 2022, plusieurs projets de recherche avaient été identifiés afin d'être capitalisés mais malgré une prise de contact, les capitalisations n'ont pas eu lieu faute de disponibilités des équipes de recherche ou de timing inadapté. Début 2023 se sont focalisées sur le transfert de connaissances mais une nouvelle prise de contact a été faite à l'été 2023 avec les équipes de recherche et deux projets de recherches ont fait l'objet à la fin de l'année 2023 d'entretien de capitalisation : le projet TABAPSY et le projet ALAPAGE. Des fiches de capitalisations seront diffusées au premier trimestre 2024.



www.sfsp.fr



La Société Française de Santé Publique tient à remercier chaleureusement pour leur investissement bénévole dans ses activités ses adhérents et partenaires, ainsi que les experts et les membres des comités de rédaction et scientifique de la Revue *Santé publique* et les membres des Comités scientifique, d'organisation et des partenaires de son congrès.